

L’Eurodéputée Marie
Anne Isler Béguin

-- En direct du Parlement --

En direct du
Parlement

**Intervention de MAIB,
présidente de la
délégation PE/
Arménie, Azerbaïdjan
et Géorgie lors du
débat sur la Politique
européenne de
voisinage**

Intervention de MAIB, présidente de la délégation PE/ Arménie, Azerbaïdjan et Géorgie lors

webmaster
jeudi 19 janvier 2006

Intervention de MAIB, présidente de la délégation PE/ Arménie, Azerbaïdjan et Géorgie lors

Strasbourg 18/01/06 - "Merci à Charles Tannok pour son rapport fort complet, pour sa disponibilité et son écoute sur les questions complexes qui se posent dans la définition de la Politique de Voisinage de l'Union."

"Elle s'est imposée à nous avec l'arrivée des nouveaux Etats membres et elle est devenue, en intégrant tous les pays limitrophes, de l'est au pourtour de la Méditerranée, un des points clefs de la politique extérieure de l'Union.

L'Union s'est donc dotée d'une responsabilité considérable et elle aura la lourde tâche de l'assumer à la hauteur de l'espérance suscitée auprès de nos voisins.

Car une nouvelle dynamique est née de cette politique dans bon nombre de pays. Ils attendent maintenant que l'Union les accompagne dans leur processus de démocratisation, de stabilisation et de développement durable. Pour certains, elle est même un préalable à une future accession.

Nous devons donc éviter certains travers pour faire de cette politique de voisinage une réussite.

elle doit intégrer une dimension multilatérale et offrir un cadre institutionnel où les pays partenaires seront pleinement associés à la définition des politiques européennes.

Elle ne doit pas être limitée à la création d'une simple zone de libre échange, mais bien fondée sur un véritable partage de valeurs communes de démocratie et de droits humains. Elle œuvrera à la consolidation de la société civile avec la création d'un forum civil où les ONG suivront les plans d'action ;

ces derniers ne seront pas des plans de coopérations bis, mais bien des plans concrets et efficaces avec une Union déterminée à contrôler leur mise en œuvre, selon des critères précis.

C'est non sans fierté que je soutiendrai les plans d'actions en faveur des pays du Caucase du Sud, car si l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie font partie de cette politique de voisinage, c'est grâce au Parlement et non à la Commission ou au Conseil Aujourd'hui, ces 3 anciennes républiques de l'ex Union soviétique assument un héritage lourd Avec la politique de voisinage, elles doivent pouvoir trouver une issue à leurs conflits gelés.

la question du Haut Karabakh doit trouver une issue ;
les réfugiés et notamment les azerbaïdjanais doivent retrouver leur maisons ;

Intervention de MAIB, présidente de la délégation PE/ Arménie, Azerbaïdjan et Géorgie lors

les démolitions de monuments historiques arméniens au Nakhitchevan ne sont pas acceptables,

la Turquie doit ré-ouvrir sa frontière avec l'Arménie,

la Russie ne peut pas, d'un côté, avoir un partenariat privilégié avec l'Union et de l'autre délivrer des passeports aux séparatistes géorgiens,

l'Union doit soutenir le plan de Paix en Géorgie pour l'Ossétie du Sud et aider à l'élaboration d'un tel plan pour l'Abkhazie.

Une implication forte de l'Union avec l'élaboration d'un pacte de stabilité dans le Caucase du Sud pour obtenir la résolution pacifique des conflits gelés, est indispensable et sera une stratégie doublement gagnante :

elle permettra à ces pays de trouver la voie d'un développement et d'une paix durable,

elle apportera un crédit considérable à l'Union, dans une région dominée par les influences russes et américaines, faisant de la politique de voisinage le fer de lance d'une politique globale de sécurité commune réussie.

Interventions de madame Ferrero Waldner, Commissaire

En réponse aux parlementaires, Madame la Commissaire a déclaré que c'était "une bonne chose que les trois pays du Caucase du Sud soient intégrés dans la politique européenne de voisinage", Répondant aux différentes interrogations, elle en a conclu que "des mesures de confiance doivent être trouvées, qu'il y va de la stabilité de la région" et enfin que l'Union doit opérer une percée dans la résolution des conflits".

l'avis de maib

"Le rapport sur la politique de voisinage de l'Union tant que les interventions de la Commissaire en charge de cette question, font la démonstration que le travail de lobby que nous effectuons au sein de la délégation du Caucase du Sud au Parlement européen pour amener cette zone au premier plan de l'agenda européen, commence à porter ses fruits. La stabilité de la sous région composée par l'Arménie, de l'Azerbaïdjan et de la Géorgie s'impose dans les politiques européennes et demande un investissement de l'Union entière dans la résolution des conflits gelés. La balle est plus que jamais dans le camp de la Commission, d'autant plus que les amendements que j'avais déposés, ont tous été votés sauf un, celui qui demandait la création d'un forum civil et une implication des ONG dans les Plans d'action . C'est regrettable mais c'est déjà une grande victoire que cette zone soit sous les feux des projecteurs européens."